

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Rés
al
Moni
bel



21106083

Déposé / Reçu le

27 AOUT 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0403 022 231**

Nom

(en entier) : **La Maison des Syndicats**

(en abrégé) : **MS**

Forme légale : **scrl**

Adresse complète du siège : **rue Haute 42 à 1000 Bruxelles**

**Objet de l'acte : démission et nomination administrateurs et dissolution de l'ASBL AVACO
(AG DU 29 JUIN 2021)**

A l'assemblée générale du 29 juin 2021, il a été acté :

L'assemblée générale remercie Georges De Batselier, accepte sa démission en tant qu'administrateur et nomme à sa place Rohnny Champagne en qualité d'administrateur.

L'assemblée générale remercie Kristel Debacker, accepte sa démission en tant qu'administrateur – secrétaire et nomme à sa place Vincent Van Uytven en qualité d'administrateur – secrétaire.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit :

En tant que Président : Thierry BODSON, Rue du Bois Planté, 8 à 4217 HERON

En qualité de Vice-Présidente : Myriam DELMEE, rue Georges Cordier, 18 à 7300 BOUSSU

En tant que Administrateur-Secrétaire : Vincent Van Uytven, Avenue Armand Huysmans, 157/8 à
1050 IXELLES

En tant qu'administrateurs : Werner.VAN HEETVELDE, Steltloperstraat, 11 à 9000 GENT

Michel MEYER, rue de Mesnil, 45 à 5543 HEER

Alain .DETEMMERMAN, Vlierstraat, (MEL), 14 à 9120 BEVEREN

Miranda ULENS, Wandelaarstraat 6, bus 0.4 à 3080 TERVUREN

Rohnny CHAMPAGNE, Truilingenstraat, 33/C000 à 3891 GINGELOM

et Hillai SOR, rue Sainte Victoire (H) , 48 à 7301 BOUSSU

PwC sera représenté, pour le contrôle des comptes 2020, par Christelle Gilles (numéro IRE A01994) et par Patrick Cammarata (numéro IRE A01648) et pour le contrôle des comptes 2021 et 2022 par Christelle Gilles (numéro IRE A01994).

Lors de l'assemblée générale de l'asbl AVACO du 9 décembre 2020, a été décidée la dissolution de cette asbl, qui n'avait plus guère d'activités.

L'actif net en a été transféré à la FGFB Fédérale, qui ainsi augmente sa participation initiale dans la scrl La Maison des Syndicats de 3.474.257,50 € (280.302,40 parts) pour aboutir à une participation de 4.351.478,32 € (correspondant à 351.076,40 parts).

La présente assemblée générale en prend acte et l'accepte à l'unanimité. Le registre des parts de la scrl est adapté en conséquence.

L'assemblée générale approuve ensuite les comptes annuels au 31/12/2020, et le rapport du Commissaire (sans réserve) est également approuvé.

Les membres de l'AG donnent décharge au C.A. et au Commissaire.

Thierry BODSON
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/09/2021 - Annexes du Moniteur belge